

RÉGISSEUR DE SPECTACLE

OPTION PLATEAU

SESSION 2019-2021

EN PARTENARIAT AVEC LE CFPTS

FORMATION EN ALTERNANCE

DURÉE

2 ans dont 1250 h en centre de formation et 2390 h en entreprise sous contrat d'apprentissage

CERTIFICATION

Niveau III (bac + 2)
Enregistrée au RNCP
(Répertoire National des
Certifications Professionnelles)

EFFECTIF

10 participants

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Jeunes de 18 à 29 ans, titulaires ou en cours d'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel toutes options, BT, BMA, DTMS, DAEU...), sensibilisés au monde du spectacle et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le régisseur plateau est responsable de l'organisation matérielle, logicielle et humaine pour la mise en œuvre des équipements et des matériels scéniques d'un spectacle ou d'un évènement. Il exerce son activité en fixe, dans une salle de spectacles, ou en tournées pour plusieurs employeurs.

MÉTIERS PRÉPARÉS

Machiniste, chef machiniste, technicien plateau, régisseur plateau, régisseur de scène.

SECTEUR

Spectacle vivant : théâtre, danse, opéra, musique, cirque, arts de la rue, événementiel

STRUCTURES

Salles de spectacle, prestataires de service, tourneurs, collectivités locales...

OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication, nécessaires à l'exercice du métier de régisseur plateau.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- mettre en œuvre les techniques et équipements de la machinerie scénique,
- participer à l'entretien du matériel, la réparation, l'adaptation des décors, accessoires et tapisseries d'un spectacle,
- utiliser / réaliser les outils de régie (relevés, plans 2D, implantations, fiches techniques, conduites...)
- rédiger le dossier technique nécessaire à l'exploitation du plateau pendant un spectacle,
- organiser et assurer la régie plateau d'un spectacle,
- répondre aux demandes d'un artiste ou scénographe par la mise en œuvre de moyens techniques,
- prévenir et maîtriser les différents risques électriques, accroche, levage, incendie...

LE CFA-SVA, AVEC SON PARTENAIRE PÉDAGOGIQUE LE CFPTS, PERMET AUX APPRENTIS DE CÔTOYER SUR LES MÊMES SITES DE FORMATION DES INTERVENANTS ET DES STAGIAIRES, TOUS EN ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR. C'EST UN ATOUT INCOMPARABLE POUR LEUR FORMATION & LA CONSTRUCTION DE LEUR RÉSEAU PROFESSIONNEL.

LA FORMATION

CONTENU

Culture générale, scientifique et technique

Développer les connaissances générales scientifiques et techniques nécessaires à la pratique des métiers, se situer dans le monde professionnel du spectacle, mettre en perspective les métiers et les activités du spectacle, repérer les métiers, leur déontologie, leurs liens entre eux et les activités du spectacle.

- Bases scientifiques : rappels mathématiques, géométrie, physique, dessin technique...

- Histoire et organisation du spectacle vivant : histoire du spectacle vivant, de ses techniques et de ses évolutions, organisation structurelle...

Régie – outils, méthodologies, encadrement

Développer les outils d'organisation, de régie et de management liés au métier, mettre en œuvre les acquis théoriques et pratiques dans une situation professionnelle proposée.

- Outils et méthodologies : techniques d'écrits et problématiques professionnelles, organisation des données, création des outils bureautiques et des outils de dessin assisté par ordinateur DAO 2D, outils papier et dossier technique d'un spectacle...

- Encadrement / Positionnement : communication de groupe, encadrement d'une équipe, prise de parole en public, techniques de recherche d'emploi, introduction au droit social, prévention des risques professionnels des salariés, prévention des risques et sécurité du public, visites techniques de lieux ou de prestataires emblématiques pour le métier

- Mises en situation professionnelle : plusieurs ateliers pratiques sont proposés tout au long de la formation, avec plusieurs temps forts (atelier en anglais, spectacle, festival, rencontres avec l'artistique...)

- Projet européen : possibilité pour certains apprenants de participer à un échange européen (Allemagne, Europe de l'Est...)

Fondamentaux techniques du spectacle

Utiliser les premières bases de l'ensemble des techniques du spectacle vivant, situer sa technique en relation avec les autres, utiliser les moyens de protection individuelle adaptés et mettre en œuvre les mesures de prévention des risques.

- Fondamentaux techniques : vocabulaire, organisation matérielle et humaine des différents métiers techniques du spectacle vivant (plateau, lumière, son, vidéo)
- Prévention des risques : sensibilisation aux gestes et postures, prévention incendie – manipulation des extincteurs, préparation à certains certificats permettant aux apprenants d'être habilités par leurs employeurs (CCP Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, Port du harnais et travail en hauteur, échafaudage, CACES 1B-3B (+1A-3A), habilitation électrique BS-B0-BE (manœuvre), Sauveteur secouriste du travail, accroche et levage – machinerie scénique, moteurs et ponts...).

Techniques spécialisées – théorie et pratique

Utiliser et approfondir les connaissances scientifiques et techniques particulières liées au métier, développer un regard artistique sur les techniques.

- Machinerie : initiation aux techniques de machinerie, effort, vitesse, mouvements scéniques, patiences, vols, effets de toiles, câblage...
- Structures et motorisation : techniques d'accroche, ponts et structures, hydraulique, moteurs et pneumatique...
- Construction : initiation à la menuiserie et à la serrurerie de spectacle, outillage à main, électroportatif, machine outils, soudure au chalumeau, soudure à l'arc, réparation d'accessoires, tapisserie de spectacle...
- Effets spéciaux : mise en application, machine à fumée, pyrotechnie...

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE

1 – Matériel

- Outillage à main spécifique
- Appareils de mesure
- Accessoires de levage
- Moteurs électriques
- Équipements scéniques : rideaux, taps, pendrillons, frises, écrans, pongés de soie, patiences...
- Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité

2 – Des lieux adaptés à la théorie et à la pratique

- Un théâtre en ordre de marche comprenant tous les types de machinerie : palan chinois, tambours, équipes à main, équipes contrebalancées, équipes à l'allemande, équipes palanquées, équipes motorisées
- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Un atelier pour les travaux pratiques d'électricité permettant la réalisation de montages d'installations ; postes alimentés en très basse tension et basse tension 24 volt et 230/400 volt ; platines de câblage pour montage de type tertiaire ; platine de montage pour montage de type industriel ; équipements électriques divers : disjoncteurs, contacteurs, relais moteur électriques ; divers appareils de mesures et d'essais ; platines mobiles de câblage
- Des salles informatiques en réseau avec connexion internet équipées d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/ LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp/ AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, travaux dirigés, ateliers techniques et mises en situation professionnelle

ÉVALUATION DES ACQUIS

Plusieurs évaluations pédagogiques, théoriques et pratiques, en contrôle continu, viennent ponctuer la formation. Ces évaluations sont réalisées sous forme individuelle et/ou collective. Elles ont pour objectif de vérifier la maîtrise des termes techniques appropriés, l'acquisition des principes et des gestes techniques, l'utilisation et l'adaptation des outils de régie, afin éventuellement d'ajuster le contenu de la formation en fonction des besoins identifiés.

Évaluations certifiantes

Le système d'évaluations de validation et de certification a pour objectif de permettre au jury de certification de certifier tout ou partie des blocs de compétences et de délivrer en fonction la certification visée. Un premier jury, en fin de 1ère année, permet d'évaluer individuellement l'acquisition des compétences techniques niveau « exécutant ». Le second, en fin de 2^e année, permet d'évaluer individuellement et collectivement l'acquisition des compétences techniques niveau « régisseur ». A l'issue de la formation, un dernier jury valide les compétences du régisseur, au travers d'une épreuve collective, d'une présentation écrite et d'un entretien individuel, avant de certifier tout ou partie des blocs de compétences et de délivrer en fonction la certification ou non.

VALIDATION

Attestation de fin de formation.
Certification professionnelle de niveau III de « Régisseur(euse) plateau/scène » délivrée, ou non, par le CFPTS après passage devant un jury de professionnels. Le jury délivre la certification visée lorsque, selon les conditions mentionnées à la rubrique « Évaluation », tous les blocs de compétences évalués sont certifiés. Certification enregistrée au RNCP (code nsf 323p) par arrêté publié au Journal Officiel du 18/12/2016.

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence et des résultats aux tests, sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : CCP Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, habilitation électrique, port du harnais, travail en hauteur, échafaudage, CACES 1B-3B, accroche levage – machinerie scénique (équipements fixes) et moteurs et ponts (grils provisoires), sauveteur secouriste du travail...

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Faire acte de candidature en envoyant son dossier de candidature le 29 mars 2019 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) : dossier de candidature complété, un CV, une lettre de motivation, copie des diplômes obtenus, copie des relevés de notes des diplômes obtenus, copie des 3 derniers bulletins trimestriels de l'année de terminale, une photo d'identité.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

Avoir satisfait à l'épreuve écrite préalable et à l'entretien de motivation. Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE

La formation est gratuite et rémunérée pour le jeune en apprentissage. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'apprenti. Le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional d'Île-de-France. Le coût résiduel est à la charge de l'entreprise, par le versement de la taxe d'apprentissage au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel, pendant la durée du contrat.

RYTHME D'ALTERNANCE

Rythme irrégulier, avec en moyenne 8 semaines en entreprise pour 5 semaines en centre de formation.

ENTREPRISES AYANT DÉJÀ RECRUTÉ DES APPRENTIS

Pour connaître la liste des entreprises ayant déjà recruté des apprentis dans le cadre de nos formations, consulter le site internet du CFA : www.cfa-sva.com

LIEU DE LA FORMATION

CFPTS, 92, avenue Gallieni
93177 Bagnolet cedex

CALENDRIER

DATES D'INSCRIPTION

Du 3 janvier au 29 mars 2019

RÉUNIONS D'INFORMATION

Les 30 janvier, 13 février, 6 mars et 20 mars 2019.
Réservation obligatoire sur le site du CFA

ÉPREUVE ÉCRITE

19 avril 2019

ENTRETIENS DE MOTIVATION

Mi-mai 2019

RENTRÉE

Octobre 2019